

Entretien avec Florence Parly

Ministre des armées

En matière de défense, pourquoi les enjeux relatifs à l'espace se sont-ils récemment accrus ?

Signe que nous prenons ces enjeux très au sérieux : la loi de programmation militaire 2019-2025, récemment votée, va renouveler toutes nos capacités spatiales avec 3,6 milliards d'euros investis à cet effet. Mais au-delà, j'ai remis un rapport sur notre stratégie spatiale au président de la République, présentant des propositions de doctrine, d'action et de gouvernance. Dans un contexte de renforcement de la compétition stratégique entre les États-puissances et de durcissement de l'environnement opérationnel pour nos forces, l'espace devient de plus en plus essentiel à nos opérations. L'amélioration des systèmes de surveillance depuis l'espace, dans l'observation ou l'écoute, font des satellites des outils majeurs dont la perte aurait des conséquences immédiates sur nos capacités opérationnelles. Or, l'espace est de moins en moins un milieu sanctuarisé, comme le montre encore tout récemment la destruction d'un satellite par un missile indien. De nouvelles menaces plus ambiguës apparaissent également, liées aux progrès technologiques. Il faut en tenir compte. En parallèle, la démocratisation de l'accès à l'espace est porteuse d'enjeux de sécurité importants, compte tenu de l'encombrement croissant des différentes orbites. Des normes de comportement responsables, des règles de bonne conduite doivent être établies. La France travaille d'ores et déjà avec ses alliés à l'élaboration de ces règles.

Quel contenu est-il envisagé pour élaborer une Stratégie spatiale de défense française ?

Face aux risques et aux menaces qui pèsent sur nos moyens spatiaux, nous ne pouvons plus rester de simples spectateurs. C'est un fait, l'espace exo-atmosphérique est en passe de devenir un milieu de confrontation à part entière, au même

titre que les milieux terrestres, maritimes, aériens et cyber. Il nous faut désormais être en capacité de protéger nos satellites et envisager des moyens d'action dans l'espace nous permettant de défendre nos intérêts spatiaux, comme l'autorisent les traités internationaux. Cela implique d'abord de connaître ce qui se déroule à quelques centaines et jusqu'à 36 000 km au-dessus de nos têtes. Des capacités de surveillance de l'espace doivent être développées, de notre fait ou en coopération avec nos alliés, afin d'être en mesure de caractériser, identifier et attribuer les actes inamicaux ou hostiles qui pourraient nous menacer.

Nous ne nous interdisons également pas de réfléchir aux moyens de nous défendre activement dans l'espace.

De quoi la France a-t-elle besoin pour garantir son autonomie stratégique dans le domaine spatial, dans les années qui viennent ?

La France a toujours été pionnière dans l'espace et reste à la pointe de l'art pour ses capacités d'observation et de communication, et bientôt d'écoute. Nos forces armées s'appuient sur les satellites pour planifier et conduire leurs opérations grâce aux capacités de surveillance, de transmission de données, de géolocalisation. Ces moyens essentiels, nous devons les protéger, car ils permettront à la France de disposer d'une connaissance autonome de la situation spatiale et de prendre ses décisions en toute indépendance. Lorsque l'on sait qui nous menace et comment, il est possible de répondre. Cela repose donc en tout premier lieu sur de réelles capacités de surveillance de l'espace permettant de détecter et identifier les menaces. Si la France a déjà investi dans ce segment avec son système de radars GRAVES et SATAM, nous restons encore dépendants de notre allié américain. Notre autonomie stratégique, avec celle de l'Europe, serait renforcée par une réelle capacité de surveillance partagée entre États membres.



© Olivier Le Comte/ECPAD/DEFENSE

Discours de Florence Parly au Centre national d'études spatiales (CNES), à Toulouse, le 7 septembre 2018. Annonçant les travaux sur une stratégie spatiale de défense, la ministre avait aussi révélé que le satellite de communications militaires Athena-Fidus avait été approché « d'un peu trop près » par le satellite d'écoute russe Louch-Olymp.



Lancement à Kourou de la fusée Ariane 5, le 25 juillet 2018, pour la mise en orbite de 4 satellites Galileo.

L'Europe investit dans des capacités stratégiques pour garantir une autonomie européenne, notamment dans le lancement, la géolocalisation et la synchronisation des données.

Déjà la coopération européenne est significative dans certains secteurs comme les satellites d'observation. Comment attirer nos partenaires européens, notamment sur le marché des lanceurs ?

Être un acteur qui compte dans l'espace requiert à la fois des compétences construites sur le temps long, et des investissements considérables. Aucune nation européenne ne peut prétendre seule être à la pointe de l'art sur tous les segments du spatial. L'Europe l'a bien compris en investissant dans des capacités stratégiques comme Galileo pour garantir une autonomie européenne dans la géolocalisation et la synchronisation des don-

nées, fonctions essentielles à nos économies. De même, les moyens autonomes d'accès à l'espace, dont s'est dotée l'Europe avec le lanceur Ariane, répondent à des enjeux majeurs de souveraineté européenne, économique comme militaire. La multiplication des offres commerciales de lancement ne doit pas nous faire oublier que l'Europe ne peut dépendre de l'extérieur pour lancer ses satellites. Notre industrie a montré, au travers de son programme Ariane 6 et bientôt Ariane next, qu'elle a pris la mesure des efforts à fournir pour demeurer compétitive sur ce segment. A nous en retour de lui confier nos lancements institutionnels, comme le font les Américains avec Space X, pour lui permettre de continuer à investir.

Le *Geospatial Intelligence* (GEOINT) s'est imposé comme un secteur d'enjeux croissants dans le monde, en termes de précisions d'informations et de fusion des données recueillies. Au sein du renseignement militaire français, quelles perspectives voyez-vous pour ce type de capacité ?

La France dispose du spectre de source d'information le plus large, d'origine humaine, électromagnétique, image – notamment spatial, et de source ouverte. Après avoir longtemps travaillé dans une logique de cloisonnement et de « *besoin de savoir* », le renseignement militaire fait aujourd'hui face à des enjeux de gestion de l'information et de traitement de données de masse. Il évolue aujourd'hui avec d'autres services de renseignement vers une logique de « *besoin de partager* » en combinant les différents types de renseignements. C'est la mission du Centre de renseignement géospatial interarmées (CRGI), organisme référent dans ce domaine, créé en 2014 : fournir aux armées, jusqu'au niveau tactique, un renseignement complet fusionnant l'ensemble des données disponibles sur un même support géo-référencé. Le développement du GEOINT permet également de rationaliser les moyens mis en œuvre pour acquérir un renseignement pertinent et localisé par le biais de produits synthétiques et accessibles. Il est facilité par le développement des technologies de l'information et de la communication, des outils d'analyse automatique, l'essor des satellites ainsi que celui des drones. Cette approche permet d'orienter plus efficacement nos capteurs, tout en raccourcissant la boucle du renseignement et par conséquent, du processus décisionnel. Le GEOINT est donc indéniablement une discipline appelée à croître.

Le *New Space* implique le secteur privé dans de grands projets publics, dans un domaine qui se révèle particulièrement dual, civil et militaire. En France, comment voyez-vous l'évolution de la relation public/privé dans les projets spatiaux à venir ?

La dualité des systèmes est une réalité sur l'ensemble des segments de l'activité spatiale. Les

technologies développées par nos industriels sont aussi cruciales pour le spatial commercial qu'elles le sont pour les capacités militaires. On peut citer par exemple les technologies de désorbitation, utiles pour nettoyer les orbites de leurs débris. C'est pourquoi je souhaite associer davantage le secteur privé dans la fourniture de capacités spatiales militaires, avec par exemple des offres de service, dans une approche gagnant-gagnant.

C'est déjà le cas en matière de surveillance de l'espace, où Ariane Group nous aide déjà, grâce à ses télescopes du système Geotracker, à scruter des orbites géostationnaires. Des partenariats de confiance sont ou seront développés, sur ce segment ou d'autres, comme en matière d'observation pour augmenter la revisite des sites d'intérêts ou de communication, pour permettre à nos forces déployées d'échanger avec leurs familles restées en métropole.

Propos recueillis par Jean-François Morel



A l'aube du 29 juin 2018, à la base de Cap Canaveral, séparation du premier étage d'une fusée Falcon 9, destinée à lancer la capsule Dragon de Space X, au profit de la station spatiale internationale. Les commandes institutionnelles encouragent les investissements industriels pour demeurer compétitifs.

© Michael Seeley / NASA